

Site internet officiel : www.louzac-saint-andre.fr

LE MOT DU MAIRE

Juin se termine et avec lui une très riche et dense période électorale. **L'Etat est désormais en ordre de marche pour cinq années** : un Président, un gouvernement et une assemblée nationale avec une nette majorité et des oppositions plurielles. Il faut désormais espérer que les décisions, ordonnances et lois qui seront prises dans les mois qui viennent allient bon sens, volonté réformatrice mais aussi protection des plus faibles et aménagement harmonieux des territoires. Nous serons vite fixés.

N'en doutons pas, les mesures à venir impacteront chacun et en premier lieu les collectivités. Nous en avons certes l'habitude mais une pause notamment financière est indispensable car à trop réduire les dotations ce sont les initiatives locales qui sont étouffées et donc les investissements essentiels pour la bonne santé de notre économie.

En attendant la Commune va continuer son petit bonhomme de chemin en maintenant tout ce qui peut l'être mais en s'autorisant à chaque fois que ce sera nécessaire des innovations.

C'est ainsi qu'il a été décidé cette année pour le **repas du 14 juillet offert par la Commune** d'en modifier le lieu. Cela répond à l'unique **nécessité de tenir compte des contraintes tant logistiques que sanitaires**. Le faire à l'école primaire plutôt qu'à l'école maternelle permettra de disposer sur place de la cuisine, de stationnements plus importants et d'espaces plus sécurisés. Enfin compte tenu d'un nombre de participants en hausse chaque année, **cette solution est apparue plus rationnelle tant pour le confort des convives en cas de météo peu clémente que pour la petite équipe de bénévoles** à qui il devenait indispensable d'améliorer les conditions de travail.

J'espère donc avec le Conseil municipal vous retrouver toujours plus nombreux à ce repas pour lequel il est obligatoire de réserver (feuille jointe). Et quoiqu'il en soit, bonnes vacances à tous.

Lilian JOUSSON

REPAS DU 14 JUILLET

Le repas offert aux habitants de la commune le jour de la Fête Nationale se déroulera le **vendredi 14 juillet à partir de 19 H 30 à l'école primaire de Louzac**.

Ne pas oublier : 1°) de s'inscrire au plus tard le 06 juillet à la Mairie (☎ 05 45 82 18 80 / mairie.louzacstandre@wanadoo.fr)

2°) d'apporter ses couverts.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

En juillet, deux animations sont proposées par les bénévoles de la bibliothèque :

- mercredi 05 → expo-vente de vêtements et accessoires de 14 H à 19 H
- dimanche 23 → portes ouvertes et vente de livres de 9 H à 17 H.

Nouveau : durant les vacances scolaires la bibliothèque est ouverte tous les mercredis de 16 H à 18 H. Une histoire sera racontée aux enfants présents.

ASSISTANT SOCIAL

Eric **BONNET**, assistant social, n'assurera pas de permanence à la mairie de Louzac en juillet.

FOLLE BROCANTE

La 9^{ème} édition de ce vide grenier, devenu un événement phare de la région cognaçaise est fixé au **dimanche 23 juillet**. L'an passé plus de 400 exposants étaient présents et de très très nombreux visiteurs avaient parcouru les allées de la brocante.

Une quarantaine de bénévoles seront à pied d'œuvre dès le vendredi afin de tout préparer.

L'ampleur de cette manifestation populaire exige des règles de sécurité très strictes. Le respect des arrêtés municipaux réglementant la circulation et le stationnement est impératif et ce par tous, habitants et visiteurs.

Les résidents directement riverains de la brocante et des zones concernées par les restrictions seront avertis de celles-ci par courrier.

Merci à tous pour le respect des règles et la bonne humeur qui doit rester le maître mot de cette journée festive et exceptionnelle.

TRI SÉLECTIF

Prochaine collecte des sacs jaunes (**les mettre la veille au soir après 20 H**) :

- lundi 03 juillet
- lundi 17 juillet
- lundi 31 juillet

AGENDA

ÉCOLES

Samedi 1^{er} juillet 16 H 15
Kermesse des écoles à Louzac avec spectacle des enfants (16 H 45) et de nombreux jeux
Possibilité de restauration sur place

PÉTANQUE

Dimanche 02 juillet 14 H 30
Jeux de boules (triplette) au Fief des Groies
Vendredi 07 juillet 14 H 30
Jeux de boules (doublette) au Fief des Groies

FÊTE NATIONALE

Vendredi 14 juillet 19 H 30
Repas à l'école de Louzac (Réservation obligatoire au plus tard le vendredi 06 juillet (☎ 05 45 82 18 80))

FOLLE BROCANTE DES BORDERIES

Dimanche 23 juillet
9^{ème} vide grenier au Fief des Groies avec possibilité de restauration sur place (☎ 05 45 82 93 44)

PAROISSE

Pas de messe en juillet et août.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

BRILLOUET Noah Claude Gérard 03 juin

MARIAGE

LACROZE Joël
& **DEMARCONNAY** Ghislaine 03 juin

DÉCÈS

JAUNET Henri 30 mai
COUVIDAT Sylvie 14 juin

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

La lecture, les bibliothèques, les médiathèques et vous : c'est le sujet principal de l'enquête que lance Grand Cognac **jusqu'au 15 septembre 2017** auprès des habitants de la Communauté d'Agglomération. L'objectif est de connaître vos attentes pour développer l'accès à la culture. Le questionnaire est disponible dans les mairies de Grand Cognac et les bibliothèques mais aussi sur le site www.grand-cognac.fr. Quelques minutes suffisent pour répondre à l'enquête.

COUP DE POUCE POUR LES VACANCES

Le Conseil Départemental accorde des aides pour faciliter les départs en vacances des enfants (séjour entre le 08 juillet et le 03 septembre 2017 au sein d'un centre de loisirs sans hébergement ou d'un centre de vacances habilité par la Direction Régionale de la Jeunesse). Cette aide est conditionnée aux ressources (quotient familial inférieur à 580 €).

Renseignements : www.lacharente.fr

☎ 05 16 09 76 47 / 05 16 09 76 36

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 27 juin

- **Logement Saint André** → Il est procédé à la régularisation des charges au vu des provisions versées et des consommations réelles.
- **Local commercial** → Pour permettre l'installation d'une esthéticienne au 3 Place des Borderies, un bail précaire de 23 mois à loyers progressifs est validé.
- **Ligne de trésorerie** → La proposition du Crédit Agricole est retenue.
- **Grand Cognac** → Les propositions de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) sont approuvées. La charte de gouvernance n'appelle pas de remarque particulière.
- **Travaux** → Un chantier d'élagage en deux tranches est voté
- **Repas du 14 juillet** → Pour des raisons logistiques et sanitaires, en 2017 cette manifestation se fera à l'école primaire.

ÉLECTIONS LEGISLATIVES

Résultats du 11 juin (1^{er} tour)

	Louzac	St André	Total
Inscrits	549	249	798
Votants	286	100	386
Exprimés	281	99	380
BRISSET Pascaline	6	0	6
TAUZIN Didier	9	1	10
MARQUET Alain	2	1	3
LACOURARIE Pascale	7	1	8
REYNAUD-JEANDIDIER Marianne	17	13	30
PONCY Claudine	1	2	3
SAUVAITRE Daniel	49	21	70
TOURNERIE Catherine	0	0	0
ANGUENOT Virginie	0	2	2
LASSALLE Isabelle	61	27	88
MARSAUD Sandra	95	23	118
JABLI Nathalie	34	8	42

Résultats du 18 juin (2^{ème} tour)

	Louzac	St André	Total
Inscrits	549	249	798
Votants	249	78	327
Exprimés	209	65	274
SAUVAITRE Daniel	101	31	132
MARSAUD Sandra	108	34	142

Pour la 2^{ème} circonscription de la Charente a été élue député Sandra MARSAUD (La République en Marche).